Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 19 (1973)

Heft: 9

Artikel: Vie des sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848824

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notre couverture

Randonnées à cheval en Suisse

Faire du tourisme pédestre ou des randonnées à pied est devenu banal. Mais que penseriez-vous d'un agréable et confortable "Trekking" sur poney ou sur un robuste cheval de moyenne grandeur? Les Norvégiens, les Islandais et les Haflinger ont un pas extrêmement sûr. Ils ont bon caractère : C'est d'ailleurs une de leurs principales qualités. Dire d'un cheval robuste qu'il va clopin-clopant serait lui faire gravement injure. Mais chaque cavalier qui aura chevauché une fois pendant trois heures sur d'étroits sentiers forestiers, qui aura traversé des prairies (que le cheval aime à parcourir au galop) ou qui aura dû rester en selle au milieu d'un cours d'eau se rend compte qu'il n'est pas inutile d'apprendre au préalable comment il faut se comporter avec les chevaux.

Pourtant, faire de l'équitation n'est pas sorcier. On peut même l'apprendre sans peine pendant les vacances. En Suisse, par exemple, on peut faire du cheval dans un des centres d'équitation qui se trouvent au milieu des pâturages du Jura, en montagne ou sur les bords d'un lac. Là, les hôtes travaillent aussi souvent à l'écurie... car, pendant les vacances, le travail devient une distraction et un plaisir puisqu'il ne s'agit pas du travail quotidien. On aide à donner à boire et à manger aux animaux, à gratter les fers à cheval, à prendre soin des selles et des harnais. Des excursions à cheval de trois à quatre heures, à travers prairies et forêt, récompensent largement les amateurs de chevaux du temps passé à l'écurie. Et quand les cavaliers harassés reviennent au point de départ, leur premier souci est de soigner leurs chevaux. Ils ne pensent que plus tard à leurs propres courbatures...

N'est-ce pas une manière idéale de passer ses vacances, loin du grand tohu-bohu des villes, dans un cadre entièrement différent, à la campagne? Quel plaisir de se trouver dans une atmosphère amicale et, le soir, de se rencontrer autour d'un verre de vin pour évoquer les événements vécus dans la journée avec son cheval et parler équitation.

Comme documentation, nous renvoyons à la brochure publiée par l'ONST " Vacances à cheval".

vie des sociétés

Cercle suisse romand

Chers sociétaires et amis,

A l'occasion du Jeune Fédéral, il est maintenant de tradition que nous vous convions à participer à notre « sortie champêtre » qui aura lieu au château de la Bigotière, près d'Ivry-la-Bataille, le : —

Dimanche 16 septembre 1973

Nos amis de l'A.P.G.I.S., des Sociétés Suisses de Paris et de Normandie sont invités à se joindre à nous et à y venir nombreux. Un service de car sera mis en place, nous vous encourageons fort à l'utiliser.

Rendez-vous à **8 h 45,** place des Invalides, **Métro Invalides,** parking possible. Départ : 9 heures précises, prix du car Paris-Ivry-la-Bataille **aller et retour : 12 F.** Pour les **enfants de moins de 14 ans : 6 F.**

Nos amis qui n'apporteront pas leur pique-nique trouveront sur place : poulets, frites, pain, boissons, sans oublier notre traditionnel « gâteau aux pruneaux ».

Tout au long de la journée vous pourrez vous exercer au tir (organisé par la Société suisse de tir de Paris), au jeu de boules, fléchettes, course au sac, etc. Tous ces jeux seront, évidemment, dotés de prix.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à notre invitation et vous prions de nous retourner votre talon de participation pour **le 10 septembre au plus tard.**

Veuillez croire, chers sociétaire et ami, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Comité du Cercle Suisse Romand

Itinéraires recommandés

De Paris : prendre l'autoroute de l'Ouest, sortir à Mantes-Sud, prendre la direction de Dreux par la N. 828 puis, après Le Mesnil-Simon, prendre la « Route fleurie » la nN. 833. Passer à Ivry - la - Bataille, La Couture-Boussey, et avant Saint-André-de-l'Eure un panonceau avec la Croix Fédérale vous indiquera de château de la Bigotière.

—— Talon à découper ——
——— et à retourner ———

à M. René Hochin, 4, avenue Ingres, 95400-Arnouville-lès-Gonesse, tél. : 985-05-94.

M., Mme, Mlle (1) .....
.....

Adresse .....
.....

accompagné de ——— personnes dont ——— enfants, participeront à la sortie champêtre du 16 septembre 1973.

A titre indicatif et sans engagement de ma part,

j'apporterai (1) ——— mon pique-nique ; je n'apporterai pas (1) mon pique-nique,

je viendrai par mes propres moyens (1), — —

nous serons ..... personnes dont ..... enfants à prendre les autocars.—

Prière de régler le montant du voyage à l'inscription, **veuillez joindre** un chèque bancaire ou un virement postal (CCP Paris 15309-11) **à rédiger au nom du Cercle Suisse Romand.**

Date Signature

———

(1) Rayez la mention inutile.